



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

congé de maternité

Question écrite n° 97879

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la modernisation du congé maternité. En novembre 2010, a été déposé au Sénat une proposition de loi relative à la modernisation du congé maternité en faveur de la protection de la santé des femmes et de l'égalité salariale et sur les conditions d'exercice de la parentalité. Ce texte prévoit notamment l'allongement du congé maternité de seize à vingt semaines avec un maintien intégral de la rémunération ainsi que l'alignement des droits à congés maternité des professionnels non salariés sur ceux des salariés. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97879

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 410

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)